

ANNEXE 3

ÉCOLES EN E.C.L.A.I.R

Liste des maladies graves ouvrant droit
à la bonification pour travailleur handicapé

ECOLE EN E.C.L.A.I.R	Nombre d'écoles
E.C.L.A.I.R EVREUX - LA MADELEINE	
0271826N Evreux - Maxime Marchand élém	1
0270073H Evreux - Maxime Marchand mat	1
0271440U Evreux - Robert Desnos mat	1
0271755L Evreux - Joliot Curie élém	1
0271026U Evreux - Joliot Curie mat	1
0270111Z Evreux - La Forêt	1
0271229P Evreux - Romain Rolland élém	1
0271230R Evreux - Romain Rolland mat	1
0271176G Evreux - Michelet élém	1
0271110K Evreux - Michelet mat	1
0270071F Evreux - Pablo Picasso mat	1
	11
E.C.L.A.I.R DE VAL-DE-REUIL	
0271569J Val-de-Reuil Coluche élém	1
0271570K Val-de-Reuil Coluche mat	1
0271421Y Val-de-Reuil Cerfs-Volants élém+mat	1
0271524K Val-de-Reuil Jean Moulin élém	1
0271523J Val-de-Reuil Jean Moulin mat	1
	5
Ecoles maternelles en E.C.L.A.I.R	8
Ecoles élémentaires en E.C.L.A.I.R	8

Liste des maladies graves ouvrant droit à la bonification pour travailleur handicapé

Code de la sécurité sociale Article D322-1

Modifié par Décret n°99-1035 du 6 décembre 1999 - art. 1 JORF 11 décembre 1999

La liste des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse susceptibles d'ouvrir droit à la suppression de la participation des assurés sociaux aux tarifs servant de base au calcul des prestations en nature de l'assurance maladie, en application du 3° de l'article L. 322-3, est établie ainsi qu'il suit :

- accident vasculaire cérébral invalidant ;
- aplasie médullaire ;
- artériopathie chronique et évolutive (y compris coronarite) avec manifestations cliniques ischémiques ;
- bilharziose compliquée ;
- cardiopathie congénitale mal tolérée, insuffisance cardiaque grave et valvulopathie grave ;
- maladies chroniques actives du foie et cirrhoses ;
- déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immuno-déficience humaine ;
- diabète insulino-dépendant ou non insulino-dépendant ne pouvant pas être équilibré par le seul régime ;
- formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
- hémoglobinopathie homozygote ;
- hémophilie ;
- hypertension artérielle sévère ;
- infarctus du myocarde datant de moins de six mois ;
- insuffisance respiratoire chronique grave ;
- lèpre ;
- maladie de Parkinson ;
- maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé ;
- mucoviscidose ;
- néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique pur primitif ;
- paraplégie ;
- périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive ;
- polyarthrite rhumatoïde évolutive grave ;
- psychose, trouble grave de la personnalité, arriération mentale ;
- rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
- sclérose en plaques invalidante ;
- scoliose structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne ;
- spondylarthrite ankylosante grave ;
- suites de transplantation d'organe ;
- tuberculose active ;
- tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique...